



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2024

AnimFrance et le SPI se félicitent de la place accordée à l'animation dans la sélection du Festival de Cannes 2024.

AnimFrance et le Syndicat des Producteurs Indépendants se réjouissent de la sélection en compétition officielle de *La plus précieuse des marchandises* de Michel Hazanavicius, de *Flow* de Gints Zilbalodis à *Un Certain Regard*, d'*Anzu*, *Chat-fantôme* de Yôko Kuno et Nobuhiro Yamashita à la Quinzaine des Cinéastes, de *Sauvages* de Claude Barras, *Angelo dans la forêt mystérieuse* de Vincent Paronnaud et Alexis Ducord en Séances Spéciales, ainsi que *Slocum et moi* de Jean-François Laguionie et *Silex and the city* de Jul au Cinéma de la Plage. Citons également les courts métrages en sélection officielle : *Volcelest* d'Eric Briche et *Les belles cicatrices* de Raphaël Jouzeau, *Supersilly* de Veronica Martiradonna à la Semaine de la Critique ou encore *Extremely Short* de Koji Yamamura à la Quinzaine des Cinéastes.

Enfin, le Studio Ghibli recevra cette année une Palme d'or d'honneur pour son empreinte historique dans l'animation mondiale.

Les organisations de producteurs tiennent particulièrement à saluer l'attention portée à l'animation par la Quinzaine des Cinéastes qui a nommé en début d'année un consultant dédié en la personne d'Alex Dudok de Wit.

AnimFrance et le SPI s'étaient émus, à l'issue de l'édition 2023 du Festival de Cannes, de constater une fois encore l'invisibilité des œuvres d'animation dans la sélection officielle. Depuis *Valse avec Bachir* d'Ari Folman en 2008, aucun long métrage d'animation n'avait été sélectionné en compétition officielle. Régulièrement, un film d'animation était projeté au Cinéma de la Plage ou en Séance Spéciale, comme si l'animation était un art mineur.

Et pourtant, la vitalité de la filière n'est plus à prouver. Son dynamisme tient à l'excellence de ses talents, auteurs et autrices, techniciens et techniciennes. Le cinéma d'animation met en lumière des regards singuliers de cinéastes sur notre monde, des univers graphiques et narratifs uniques qui touchent tous les publics.

Le chemin reste, néanmoins, long à parcourir et les professionnels sont plus que jamais mobilisés pour défendre les auteurs et autrices et leurs projets, pour faire entendre les besoins en financement des longs métrages d'animation permettant leur fabrication sur le territoire français et les nécessaires adaptations des dispositifs à leurs spécificités, pour que, désormais, la sélection cannoise soit toujours plus riche de ces œuvres singulières qui nourrissent le patrimoine cinématographique.

Contact Presse :

Amanda Borghino, Déléguée générale adjointe – AnimFrance : 06 02 01 84 38

Sébastien Colin, Délégué général – SPI : 01 44 70 70 44